

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-05**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit conformément à l'article 451 du *Code municipal du Québec* :

- Le conseil municipal a adopté le 3 octobre 2016 le **règlement numéro 2016-05 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux révisé**;
- Ce règlement a été adopté conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*;
- Le règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;
- Le règlement numéro 2016-05 entre en vigueur conformément à la *Loi*.

Donné à Baie-des-Sables, ce 11 octobre 2016.

---

Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier